



# Rapport d'orientation budgétaire 2024

Février 2024

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

# Introduction

Le Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) 2024 s’inscrit encore cette année dans un contexte particulier de crise mondiale.

L’inflation toujours élevée attendue en 2024 et les revalorisations réglementaires induites au niveau de la masse salariale vont avoir des impacts non négligeables sur nos dépenses et va peser lourdement sur nos budgets.

Afin de construire en concertation les orientations pour 2024, et plus largement sur la durée du mandat, nous avons dessiné ensemble notre vision du territoire dans un projet qui définit clairement les orientations à prendre. Il convient pour ce nouvel exercice budgétaire de continuer à mettre en œuvre ces orientations, tout en tenant compte des fortes contraintes financières qui encadrent notre budget.

# Introduction

## Dispositions légales

Pour les collectivités ayant opté pour le référentiel M57, l'article L5217-10-4 du CGCT modifie le délai dans lequel doit se tenir le débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget primitif.

Ainsi, 10 semaines avant le vote du budget, la 3CPS doit tenir un débat d'orientation budgétaire (DOB), sans caractère décisionnel.

Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire qui contient :

- les orientations budgétaires 2024 (évolution des dépenses/recettes, fiscalité...),
- les engagements pluriannuels,
- la gestion de la dette.

L'information est renforcée dans les EPCI de plus de 10 000 habitants avec une présentation de la structure des effectifs, des dépenses de personnel et de la durée effective du temps de travail.

## Objectifs du ROB

- Discuter des orientations budgétaires de l'EPCI.
- Informer sur la situation financière.

# Le contexte international et national

# Contexte international

## UNE TENSION SUR LA PRODUCTION LIÉE À DES CHOCS EXOGÈNES ...

- Depuis 2020, période jalonnée de crises économiques, financières, sanitaires et sociales.
- Multiples tensions géopolitiques.
- Réchauffement climatique et crise énergétique.

## CONDUISANT À

- Une inflation encore importante, même si en baisse par rapport aux dernières années .
- Des prix de l'énergie toujours élevés.
- Des taux d'intérêt bancaires en nette hausse.

# Contexte national



## UNE HAUSSE IMPORTANTE DE L'INFLATION MALGRÉ LA MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES PUBLIQUES DE LIMITATION DE LA DÉPENSE

- Croissance du PIB en 2023 à environ 0,9 % et une prévision pour 2024 établie entre 0,9% (Banque de France) et 1,4 % (Gouvernement).
- Une inflation prévisionnelle de 2,6 % en 2024.
- Prévision d'une légère baisse des taux d'emprunts au cours de l'année 2024 (taux fixe à 20 ans d'environ 4,5% fin 2023 et une prévision d'atteinte des taux maximum début d'année 2024 autour de 5% avant d'entamer une inflexion courant 2024 pour atteindre des prévisions autour de 4% en décembre 2024).
- Augmentation des bases de la fiscalité locale de 3,9 %.

# Contexte national



## LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2024 CONCERNANT LES COLLECTIVITES

- Aménagement de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en 2024 puis réduction progressive jusqu'à suppression définitive en 2027. Le dispositif de compensation prend la forme d'une fraction de TVA.
- L'amortisseur électricité est reconduit en 2024 avec de nouvelles modalités. Avec un prix de l'électricité en baisse sur 2024 et un déclenchement de l'amortisseur fixé à 0,28€, l'impact sera faible.
- Légère progression de la DGF mais non indexée à l'inflation.
- Maintien du soutien à la planification écologique dans les territoires avec la pérennisation et l'augmentation du fonds vert, pour financer les investissements des collectivités dans le cadre de la transition écologique.

# Le contexte financier et les perspectives en Cœur de Drôme



# Dépenses réelles de fonctionnement

Objectif de maintien du montant global des charges à caractère général (chapitre 11) au niveau de 2023 (pour rappel, BP 2023 consolidé : 1 865 000 €) malgré :

- une inflation toujours forte qui affecte nos dépenses courantes (fournitures, maintenance, etc.),
- une augmentation importante des coûts de réparation des véhicules et notamment des camions OM (coût d'environ 100 000 € en 2023) : camions vieillissants, fortement utilisés, coût des réparations (pièces et main d'œuvre) en augmentation,
- une augmentation des primes d'assurance liée au nouveau marché d'environ 50 000 €.

Ces augmentations sont contenues et compensées notamment grâce :

- au coût de l'électricité, dans le cadre du contrat groupé avec le SDED, en baisse sur 2024 : 0,32€ / Kwh contre 0,45 € en 2023 (bouclier tarifaire inclus),
- au conventionnement avec certaines associations pour bénéficier de leur tarif réglementé pour l'électricité,
- à la poursuite de l'application du plan sobriété.

# Dépenses réelles de fonctionnement

- Focus sur le budget lié au personnel (chapitre 12) voir diapos suivantes.
- Maintien du montant des attributions de compensation.
- Maintien du montant des subventions versées aux associations et des autres charges de gestion courante.

# Focus Ressources Humaines

Au 31 décembre 2023, la collectivité comprend 93 agents dont :

- 28 % sont de catégorie A,
- 17 % sont de catégorie B,
- 55 % sont de catégorie C.

Catégorie	Fonctionnaires	CDI	CDD de droit public	CDD de droit privé et stagiaires	TOTAL
A	12	3	9	1	25
B	8	1	7	1	17
C	29		17	5	51
Total agents	49	4	33	7	93

- Les 105 agents (dont 12 disponibilités, soit 93 agents présents) représentent 82,52 ETP (Equivalents Temps Plein) dont 81,04 ETPT (ETP Travaillés sur toute l'année).
- 1 607 heures de travail pour un temps complet par agent.
- 130 231,28 heures ont été travaillées pour l'année 2023.

# Focus Ressources Humaines

## VUE SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Chapitre 012 - Charges de personnel soit environ 4 260 000 € (+ 7,9 % par rapport au BP 2023)**

L'augmentation en 2023 s'explique principalement par :

### **Les augmentations réglementaires et conjoncturelles :**

- la revalorisation sur une année complète du point d'indice de la FPT et du SMIC : environ + 50 000 € par rapport au BP 2023,
- l'indice minimal de rémunération est passé de 353 à 361 au 1<sup>er</sup> mai 2023 soit une augmentation de 8 points : environ + 24 000 € par rapport au BP 2023,
- la revalorisation sur une année complète des grilles de rémunération des catégories C et B : environ + 10 000 € par rapport au BP 2023,
- l'application de 5 points d'indice supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à l'ensemble des agents publics : environ 40 000 €,

# Focus Ressources Humaines

## VUE SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- l'augmentation du taux de la cotisation retraite employeur (passage du taux CNRACL de 3,65% à 3,96%) : environ 4 000 €. *Il est prévu une hausse de cette cotisation de 1% par an pendant 5 ans à compter de 2024,*
- prévision d'augmentation du SMIC de + 2 %,
- l'évolution des carrières des agents : le GVT (glissement vieillesse technicité).

Le coût des augmentations réglementaires représentera donc **environ 150 000 €.**

# Focus Ressources Humaines

## VUE SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### Les évolutions des organisations internes :

- le portage sur une année complète de postes comme celui de l'intendante au Petit Bosquet : + 15 000 € par rapport au BP 2023,
- la création d'un service de police municipale mutualisée à compter de septembre 2024 avec l'embauche d'un agent de police municipale (**même si remboursement par les communes concernées d'environ 17 000 €**, impact sur notre chapitre 12,
- le recrutement d'un cadre administratif au pôle environnement pour porter des dossiers administratifs et financiers et dégager du temps de travail en interne pour la prise de compétence eau et assainissement. Ce poste permettra également d'anticiper le départ en retraite de l'assistante du pôle,
- remplacement d'agents en congé maternité, stagiaire et apprenti en sobriété énergétique et communication,

# Focus Ressources Humaines

## VUE SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- recrutement d'un saisonnier en juillet – août pour assurer des missions de sensibilisation à l'usage de la rivière, du risque incendie, etc. : environ 8 000 €,
- actualisation du contingent horaire de l'agent de prévention, de + 2h par semaine (coût annuel d'environ 2 600 €), pour mener à bien les actions prévues et pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'agents. Une modification du tableau d'emploi des effectifs actera ce changement (passage du poste de l'infirmière à 35h).

# Focus Ressources Humaines

## HYPOTHÈSES 2024

La masse salariale (en dépenses) avoisinerait 4 260 K€ répartis comme suit :

- 3 634 000 € pour les services de la collectivité,
- 416 000 € pour les services mutualisés du SPIE (budget annexe) dont environ 38 000 € de reste à charge pour la CCCPS
- 210 000 € pour les autres services mutualisés dont environ 12 000 € de reste à charge pour la CCCPS (CEP).

Cette masse salariale se développe comme suit :

- traitement de base, traitement horaire, vacances,
- éléments obligatoires (supplément familial, NBI, ...),
- heures supplémentaires,
- avantages en nature (participation employeur mutuelle et prévoyance),
- astreintes,
- régime indemnitaire,
- cotisations patronales,
- assurance statutaire, les visites médicales, l'action sociale.

Cette masse salariale se voit diminuer par 40 000 € de remboursement maladie, 7 000 € d'aides de l'Etat pour les contrats aidés et 15 000 € pour le poste en VTA.



# Recettes réelles de fonctionnement

## HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

**La revalorisation des bases fiscales** - Elles devraient augmenter de 3,9% en 2024 ce qui conduit à une hausse des recettes estimée à :

- 5 000 € sur la taxe d'habitation des résidences secondaires,
- 33 000 € sur la taxe foncière,
- 78 000 € sur la TEOM,
- 37 000 € sur la Contribution Foncière des Entreprises (CFE),
- 2 000 € sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

**Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : Dans le cadre de la réforme de la suppression progressive de la CVAE et de la compensation pour les 3/4 en 2024 sur la fraction de TVA, la perte de recettes estimée en 2023 a été compensée par la fraction dynamique de TVA. Il est donc difficile d'établir une prévision sur 2024 donc une hypothèse d'un montant maintenu est retenue.

**Stabilité du montant de la DGF et de la dotation intercommunale.**

**Stabilité des produits de gestion courante.**

**Augmentation du produit des services** par la revalorisation des tarifs de l'ALSH et l'accueil d'un groupe supplémentaire d'enfants sur une année complète.

# Évolution de la dette

## STRUCTURE DES EMPRUNTS EXISTANTS

En 2023, aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

### Budget principal & annexes

Budget	Nb d'emprunts
Principal	23
STEP	5
Total	28

### Annuité en K€

Budget	01/22	01/23	01/24	01/25
Principal	496	570	565	548
STEP	25	25	25	25
Total	521	595	590	573

### En cours de la dette en K€

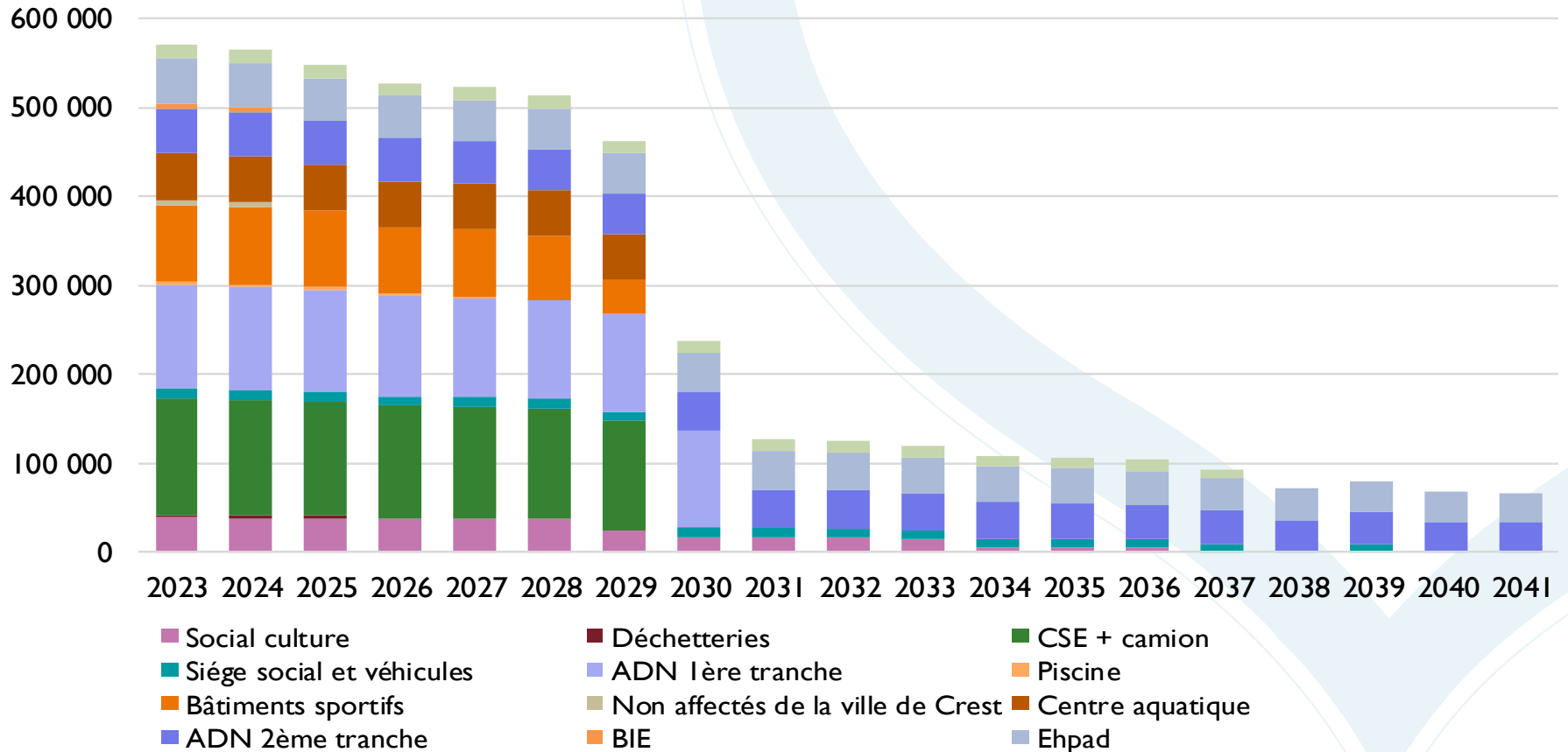
Budget	12/22	12/23	12/24	12/25
Principal	5 109	4 628	4 144	3 668
STEP	276	264	250	237
Total	5 385	4 892	4 394	3 905

**NB** : Le prêt relais de 320 000 € contracté début 2022 pour une durée de 2 ans, de l'Ecoparc du Pas de Lauzun a été remboursé en totalité.

# Évolution de la dette

## STRUCTURE DES EMPRUNTS EXISTANTS

### Etat de répartition de l'annuité de la dette



# Les taxes et cotisations : aucune augmentation des taux

	2022	2023	<b>2024</b> <b>Taux proposés</b>
<b>Taxe Habitation</b>			
<b>Taxe Foncière</b>	4,10	4,10	<b>4,10</b>
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti</b>	10,71	10,71	<b>10,71</b>
<b>Cotisation Foncière des Entreprises</b>	26,50	26,50	<b>26,50</b>
<b>Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</b>	9,6	9,6	<b>9,6</b>
<b>Taxe GEMAPI</b>	298 000 €	298 000 €	298 000 €

# Des orientations budgétaires au regard du projet de territoire

# ROB en Cœur de Drôme

## OUTIL PROSPECTIF EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

A travers son ROB, notre Cœur de Drôme souhaite poursuivre et développer des services auprès des habitants en tenant compte des crises économiques et environnementales du moment : changement climatique, sécheresse, relations géopolitiques, guerres, difficultés d'approvisionnement de produits, questions énergétiques... **Avec des conséquences directes au quotidien** : inflation, pouvoir d'achat, survie des entreprises, coût du crédit ...

Dans ce contexte et face aux défis qui s'annoncent, la Communauté de communes se veut encore plus vivante, solidaire et inventive.

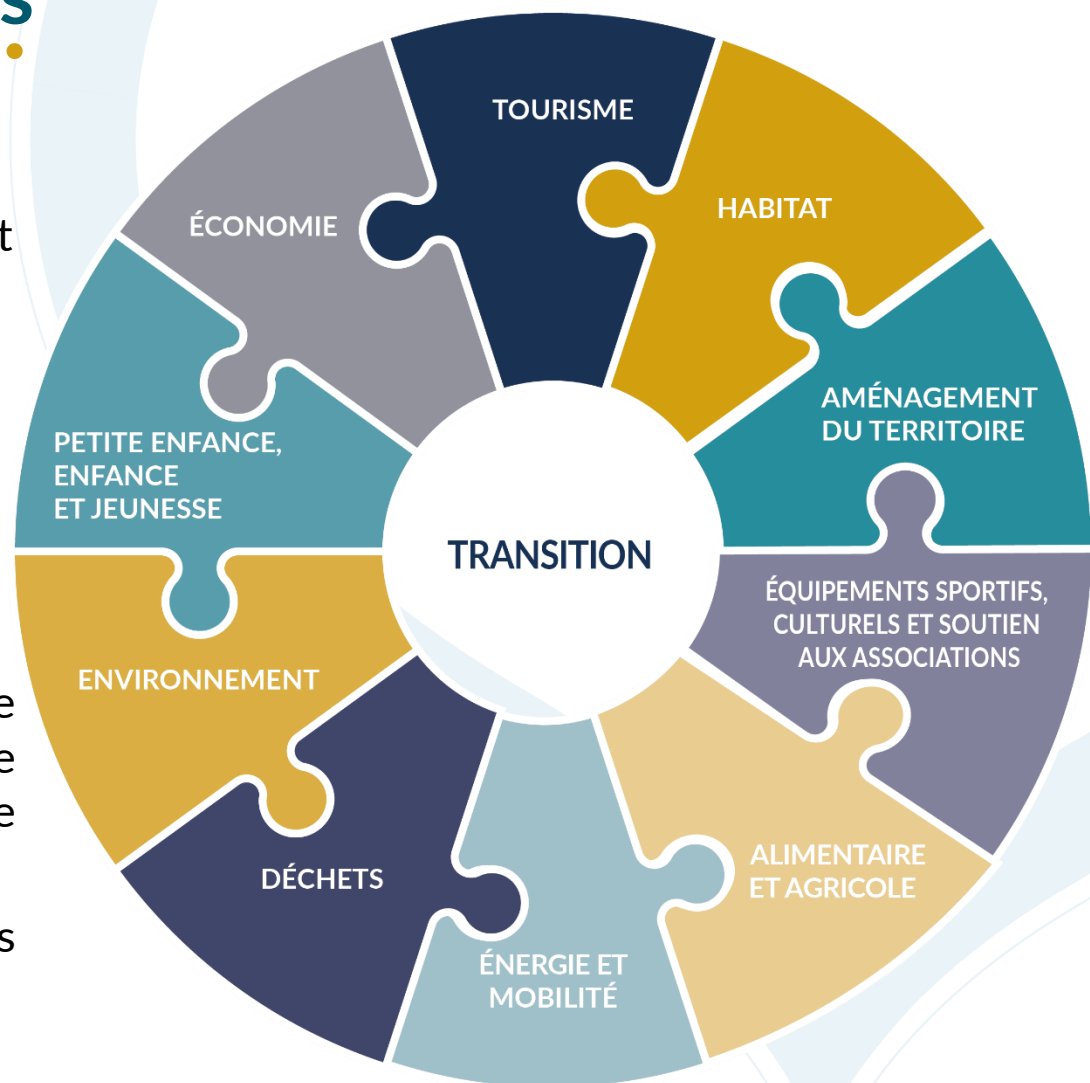
C'est donc dans une perspective de priorisation des actions que le Cœur de Drôme veut organiser son budget. **Des nouvelles contraintes liées à l'attribution des subventions (désengagement de certains financeurs, réduction des enveloppes et allongement des délais de notification) impactent fortement la capacité à réaliser nos projets et leurs délais de mise en œuvre.**

Durant les années à venir, le Projet de Territoire va guider l'action publique mais aussi, les moyens de la financer, en veillant à optimiser les ressources tout en apportant les services indispensables à l'avenir de notre Cœur de Drôme.

# Les actions existantes

Votées fin 2023 pour une mise en place dans les années à venir...

- Déménagement et agrandissement de la crèche de Saillans, création d'un espace ALSH
- Déploiement des équipements vélos et des bornes d'autostop sécurisés et du covoiturage
- Travaux autour des stations d'épuration
- Étude sur la réhabilitation de l'aire des gens du voyage pour répondre aux besoins actuels de sédentarisation
- Amélioration et valorisation des réseaux de randonnée
- --/---



# Les ambitions

Au regard de son projet de territoire, du contexte national et local, la communauté de communes a bâti son ROB 2024

**Favoriser un développement économique local, circulaire, innovant, respectueux de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire**

**Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique**

**Faire de la participation, de la coopération et du co-développement nos modes d'action.**

**Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population**

**Développer et Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique et réduire la facture énergétique du territoire et des ménages**



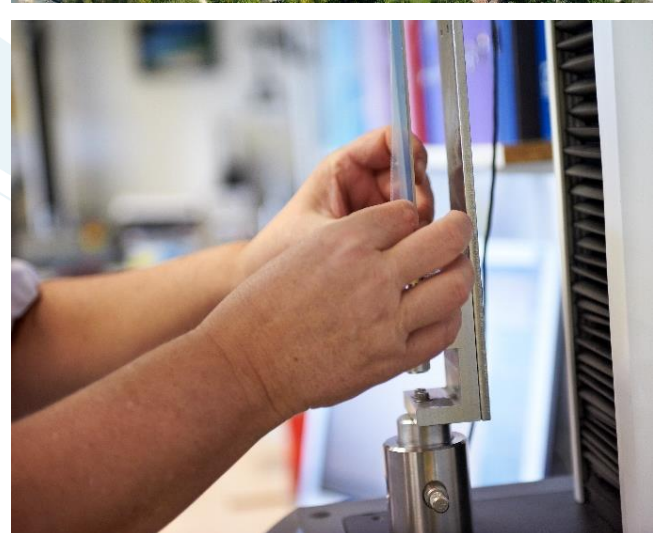
# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Contexte économique

- Une économie diversifiée mais fortement présente (71 %) et faiblement tournée vers l'extérieur hors industrie et agriculture.
- Une structure économique basée essentiellement sur des petites entreprises et les services publics
- Une offre foncière et immobilière sous très forte tension.
- Une situation économique globale en demi-teinte dans un contexte inflationniste avec des perspectives de fin d'années plutôt moroses.

Dans ce contexte général :

- Achèvement de l'aménagement de la ZA des Valernes,
- Commercialisation de l'Ecoparc du Pas du Lauzun et de la ZA des Valernes,
- Accompagnement et soutien aux entreprises dans leur développement et leurs difficultés.





# Projet de territoire

## ÉCONOMIQUE

- **AMBITION** : Favoriser l'économie locale, circulaire, innovante, respectueuse de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Favoriser l'implantation d'activités économiques et la création d'emplois dans le respect de nos valeurs

### ACTIONS en investissement

- Projet d'acquisition de l'ancien siège de la CCVD via EPORA (réserve foncière)
- Poursuite du soutien à l'immobilier d'entreprises avec le CD26
- Etude de faisabilité sur le réaménagement des BIE à Crest

### ACTIONS en fonctionnement

- Finalisation de l'inventaire des ZAE et des possibilités de développement
- Accompagnement de Vicat, dans la commercialisation de la tranche 2 du Pas du Lauzun

# ECONOMIE CIRCULAIRE

# Contexte économie circulaire

- Une volonté politique de travailler sur l'économie circulaire et de développer des filières.
- La volonté de réduire drastiquement les déchets émis par le territoire et de tendre vers un territoire zéro déchets.
- Une approche de l'économie circulaire centrée dans un premier temps autour de la thématique des déchets.
- Intégrer les structures locales dans la politique de la CCCPS et les soutenir.
- L'évolution du contexte réglementaire des déchets (REP).
- L'opportunité de pouvoir proposer un projet dans le cadre du programme Territoire d'Innovation en Biovallée (TIB).





# Projet de territoire

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Ambition 1** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique

**Objectifs stratégiques** : 5. Réduire, réemployer

**Ambition 2** : Favoriser l'économie locale, circulaire, innovante, respectueuse de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire.

**Objectifs stratégiques** : 2. Développer les filières locales de l'économie circulaire et les productions éco-responsables

### ACTIONS en fonctionnement

- Campagne d'information et de communication grand public sur la consommation durable, le réemploi et la lutte contre le gaspillage
- Animation et actions pédagogiques de sensibilisation mobilisant les compétences des acteurs locaux (APP)
- Maintenir et conforter le réseau d'acteurs, faciliter la coopération (acteurs locaux du réemploi, entreprises, ...), sensibilisation des gardiens de déchèteries

### ACTIONS en investissement

- Mener une étude générale sur la trajectoire des déchets, le fonctionnement des déchèteries actuelles et la structuration de la filière

# ENVIRONNEMENT

# Contexte Environnement

## GESTION DES DÉCHETS

L'année 2023 a servi à ajuster le fonctionnement du service suite aux grosses modifications menées en 2022. 2024 est une année où nous devons développer le tri des biodéchets et mettre en place la REP bâtiments dans les déchetteries :

- réaliser une communication de changement de comportement permettant de réduire la quantité de déchets, d'améliorer le tri,
- développer le tri à la source des biodéchets, avec le déploiement de matériel adapté à la configuration des sites,
- accompagner les associations du territoire pour gérer les déchets lors des manifestations,
- revoir l'aménagement des déchetteries avec une vision long terme et en intégrant la REP PMCB et les acteurs de l'économie circulaire.







# Projet de territoire

## GESTION DES DÉCHETS

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Réduire, réemployer et recycler nos déchets

### ACTIONS en fonctionnement

- Mener une campagne de communication afin de réduire les déchets à la source, d'améliorer la qualité du tri, diminuer les ordures ménagères et limiter les dépôts sauvages
- Accompagner les associations du territoire pour gérer les déchets lors des manifestations

### ACTIONS en investissement

- Développer le tri à la source des biodéchets, avec le déploiement de matériel adapté à la configuration des sites
- Proposer le Schéma d'aménagement des déchetteries avec une vision à long terme
- Intégration de la REP PMCB dans les déchetteries du territoire

# Contexte Environnement

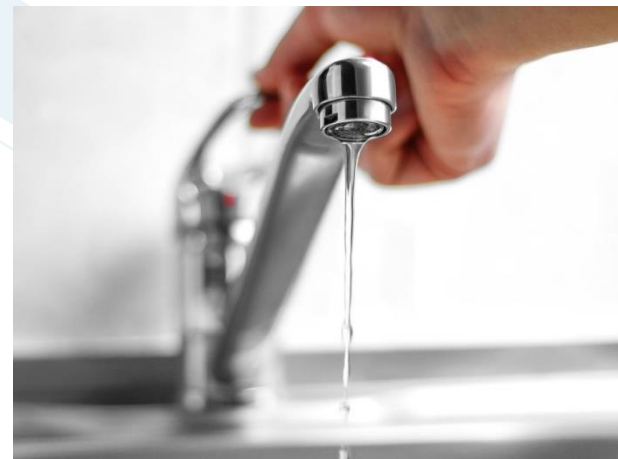
## LES RESSOURCES EN EAU

### Un changement climatique en marche (SAGE 2050)

- Une augmentation des températures : + 1,6°C en moyenne annuelle, soit + 18 %)
- Une augmentation de l'évapotranspiration de + 60 mm, soit + 8 %
- Une forte diminution du nombre de jours de gel moyen : - 13 jours/an en moyenne, soit - 35 % ;
- une forte diminution des débits en été de juin à septembre : - 20 % sur l'axe Drôme et jusqu'à - 30% sur certains affluents

Ces conditions nécessitent de réaliser des économies d'eau à tous les niveaux. La collectivité doit donc intégrer ces nouvelles données et agir en conséquence selon ses compétences :

- proposer des solutions d'économie d'eau,
- continuer d'améliorer le traitement de l'eau usée.





# Projet de territoire

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Prendre soin de nos rivières et de notre ressource en eau

### ACTIONS en investissement

- Etude sur un équipement public de traitement des eaux usées sur la commune de Saint Benoit en Diois
- Etudier un équipement public de traitement des eaux usées sur la commune d'Aubenasson
- Continuer le suivi de l'étude sur le projet REUT

### ACTIONS en fonctionnement

- Faire réaliser l'intégralité des tontes des STEP de la CCCPS hors DSP par de l'éco-pâturage
- Dispositif Eco Drôme : distribution de matériel d'économie d'eau aux particuliers via le SPPEH
- Participation active à l'étude prospective SAGE 2050 et au PTGE (programme territorial de la gestion de l'eau)
- Travail préparatoire à la prise de compétence eau et assainissement

# TOURISME

# Contexte Tourisme

- Le tourisme est un secteur en pleine mutation avec :
  - des questionnements autour de la fréquentation, une numérisation toujours plus importante, une crise environnementale dont les impacts sont de plus en plus visibles, la crise énergétique, la nécessité de soutenabilité du secteur,
  - des nouvelles tendances qui se développent et que l'on doit accompagner : la recherche de pleine nature et d'expériences touristiques locales et responsables ...
  - des nouvelles pratiques : des réservations de plus en plus tardives, des séjours plus courts et moins figés ...
- Les offices de tourisme et les territoires doivent adapter leurs offres de service à toutes ces évolutions :
  - le schéma d'accueil et de diffusion de l'information de l'office de tourisme Cœur de Drôme a été finalisé en 2023,
  - en mai 2023, a été voté la volonté de travailler à la mise en place d'un EPIC commun pour un office de tourisme Vallée de la Drôme,
  - cette délibération a été l'occasion de réaffirmer la stratégie de développement touristique à la l'échelle de la vallée.





# Projet de territoire

## TOURISME

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Positionner et aménager notre territoire comme territoire d'éco-tourisme

### ACTIONS en fonctionnement

- Mise en place opérationnelle de l'EPIC Vallée de la Drôme
- Travail sur la prise de compétence de la gestion des sites d'escalade
- Finalisation de la structuration du réseau intercommunale de randonnée
- Sensibilisation et prévention sur les sites à forte fréquentation touristique sur la saison d'été (recrutement d'un agent dédié)

### ACTIONS en investissement

- Réalisation du projet « Mémoires de territoire »
- Renouvellement de l'aide à l'immobilier d'entreprise en faveur de l'Agritourisme et des hébergements touristiques (Label Vélo)

# HABITAT

# Contexte Habitat - Aménagement

- Un solde naturel négatif et les personnes de + de 60 ans représentent 32 % de la population
- 62 % de la population a des ressources inférieures aux plafonds HLM
- 350 demandes de logement social en moyenne/an pour environ 80 demandes satisfaites
- 49 % du parc de logement date d'avant les 1ères réglementations thermiques
- 337 résidences seraient considérées comme potentiellement indignes (source PPPI) soit 5 % du parc privé





# Contexte Habitat - Aménagement

- Le **projet de SCOT** avec un arrêt en décembre 2023 qui définit des orientations en matière d'habitat et avec lequel le PLH doit être compatible.
- Le **Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2022-2028** qui rappelle les obligations de l'EPCI en termes d'accueil des Gens du voyage.
- Le **projet de Programme Local de l'Habitat** qui a été arrêté en Conseil communautaire le 9 novembre (1<sup>er</sup> arrêt) et qui définit la stratégie d'intervention de l'EPCI en matière d'habitat et d'hébergement ainsi que les moyens associés.
- Le déploiement de la fibre optique par ADN sur notre territoire.



# Projet de territoire

## HABITAT - AMENAGEMENT

- **AMBITIONS** : Développer et adapter des services et équipe pour répondre aux besoins de la population
- **OBJECTIFS STRATEGIQUES** : Construire avec l'ensemble des communes une vision d'aménagement intercommunale & Favoriser une offre de logements diversifiée, abordables et éco-responsables

### ACTIONS en fonctionnement

- Mise en œuvre du PLH après son approbation

### ACTION en investissement

- Réaménagement de l'aire des gens du voyage et accompagnement des familles



# MOBILITÉ

# Contexte Mobilité

- 43 % des émissions de GES sont liées au transport de biens et de personnes sur notre territoire (données Terristory).
- Près de la moitié des déplacements des actifs se font sur la vallée (CCVD + CCCPS) et la majorité des déplacements sont de courte distance (< 10 kms).
- La Région AURA est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale sur le territoire.
- Une délégation de compétence à la CCCPS permet d'agir sur les mobilités actives et partagées.

Dans ce contexte général :

- Structuration d'un bouquet de services de mobilité sur le territoire dont :
  - ✓ mise en œuvre du schéma directeur cyclable pour développer un écosystème favorable à la pratique du vélo,
  - ✓ déploiement de l'autostop sécurisé et de l'autopartage ...





# Projet de territoire

## MOBILITÉ

- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Structurer et promouvoir une mobilité multimodale respectueuse de l'environnement pour les personnes et les biens

### ACTIONS en fonctionnement

- Animation du volet aménagements cyclables du schéma directeur et conventionnement avec le CD26
- Formalisation du bouquet de services de mobilité de la CCCPS
- Refonte de la grille tarifaire de la location des VAE
- Accompagnement des écoles du territoire sur le « savoir rouler »

### ACTIONS en investissement

- Poursuite du déploiement d'équipements vélos sur l'ensemble du territoire
- Mise en œuvre du projet RézoPouce (auto-stop sécurisé) lancé en 2023
- Choix d'un itinéraire pour la sécurisation de la Vélodrôme à l'entrée Ouest de Saillans et en fonction, réalisation d'une étude de maîtrise d'oeuvre
- Renouvellement d'une partie de la flotte de vélos à assistance électrique
- Dispositif d'aide à l'électrification des vélos classiques

# FORET-BOIS AGRICULTURE ALIMENTATION



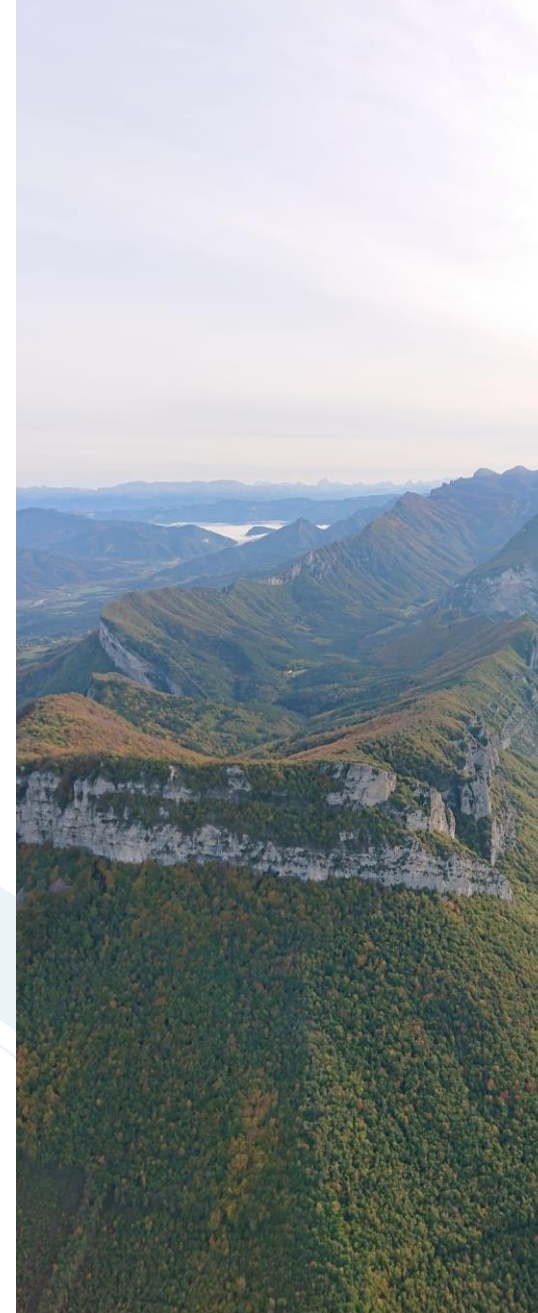
Avec **65 % de surfaces forestières**, et une forte présence de résineux, le territoire présente des **aléas incendie forts**. Or, les projections climatiques annoncent des étés plus chauds et plus secs: périodes auxquelles les aléas liés aux feux de forêts sont les plus importants. Aussi, la stratégie forestière votée en 2022 et le ROB 2023 ont acté la protection de la forêt et la lutte contre les incendies comme axes prioritaires.

En 2023, 3 actions ont été mises en œuvre sur ce thème :

- résilience des peuplements avec la rédaction des itinéraires SYLV'ACCTES qui seront actifs en 2024,
- l'accompagnement des communes sur l'opportunité d'une piste DFCI en protection du contrefort Nord du massif de Saou,
- l'information et la formation des Maires aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Sur le volet bois-énergie **82 % de l'objectif** du Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR) est atteint pour **1 300 k€ attribués par l'Ademe**.

2024, confirmera et approfondira ces orientations.



# Projet de territoire

## LES FORÊTS

### PLAN DE TRANSITION ECOLOGIQUE



- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Préserver et promouvoir la biodiversité de notre territoire

## ACTIONS

### La forêt

- Ouverture du fonds financier SYLV'ACCTES
- Accompagnement des communes à la mise en œuvre d'une piste DFCI sur contrefort Nord du massif de Saou : faisabilité juridique et technique, recherche de subventions, ingénierie et MOE
- En lien avec le Plan Pastoral Territorial : définition d'un potentiel de sylvopastoralisme

### Plan de Transition Ecologique (PTE)

- Mise en place d'un outil de suivi et d'évaluation du Plan de Transition Ecologique sur les volets Climat-Air-Energie et Economie circulaire (COT ADEME)
- Rédaction du programme d'actions



# Contexte agricole et alimentaire

Avec une part de surface agricole utile de 30 %, l'agriculture de la CCCPS oscille entre une agriculture paysanne de montagne et une culture céréalière de plaine.

L'économie agricole repose en majorité sur les **élevages hors sol et la viticulture**. Ces 10 dernières années, le territoire a **perdu 1/3 de ses agriculteurs** et 1/3 seront à la retraite en 2030. Seulement **6 % de la SAU est irriguée**.

Néanmoins le territoire est **pionnier** en matière de **valorisation** : Bio (46 % des exploitations, 25 % de la SAU), des filières de qualité et identitaires (4 AOP, 11 IGP), de circuits courts.

Face à ces enjeux la CCPS a candidaté en 2023 au Plan Agricole Territorial afin d'« **Aider les agriculteurs à pouvoir se rémunérer justement tout en offrant à TOUTE la population une alimentation locale de qualité et équilibrée** ».





# Projet de territoire

## AGRICULTURE & ALIMENTATION

- **AMBITION** : Favoriser l'économie locale, circulaire, innovante, respectueuse de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Anticiper notre transition agricole et alimentaire

### ACTIONS en fonctionnement

#### Lancement du Plan Pastoral Territorial (PTT) 2024/2028

- Enveloppe financière de 405 K€ (70 % sub, 30 % autofinancement)
- Mise en lien éleveurs, propriétaires fonciers pour convention de pâturage.
- Expérimentation de sylvopastoralisme en lien avec la stratégie forestière

#### Plan Alimentaire Territorial (PAT)

- Réalisation du diagnostic
- Analyse des besoins/Action en matière de précarité alimentaire
- Groupe de travail « relocalisation des filières »
- Formation des élus et personnels de cantine pour atteindre les objectifs de la loi Egalim

# ÉNERGIE

# Contexte Énergie

Le **territoire est engagé** de longue date dans la réduction de sa consommation d'énergies et la production d'énergies renouvelables. Aussi les premiers résultats sont-ils lisibles.

En 2022/23 l'intercommunalité a souhaité accélérer sa transition énergétique avec la définition de son mix énergétique et d'un SDER.

## Les trajectoires actées pour 2050 sont

- - 34% de consommation,
- + 580% de production d'EnR.

## Objectifs

- Gagner en autonomie dans un contexte énergétique instable.
- Réduire les factures énergétiques.
- Décarboner le mix énergétique sur le volet bois-énergie **82 % de l'objectif** du Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR) est atteint pour **1 300 k€ attribués par l'Ademe**.
- Maîtriser territorialement le développement des ENR.

2024 verra les efforts de sobriété accrus.



2015-2021	CCCPS	26	AURA
Baisse de consommation	- 11%	- 7%	- 6,5%
Augmentation production EnR	+ 19%	+ 14%	+ 17%



# Projet de territoire

## ÉNERGIE

- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Réduire la consommation/faire baisser la facture

## ACTIONS en fonctionnement

### SOBRIETE

- Formaliser un schéma directeur de la sobriété énergétique
- Accompagner les communes volontaires dans leur itinéraire TEPOS (CEP)
- Réflexion pour améliorer les capacités d'intervention du SPPEH pour un habitat économe
- Sensibiliser et accompagner sur le confort d'été sans climatisation

### EFFICACITE

- Promouvoir les outils de supervision et de pilotage à distance
- Promouvoir la maîtrise d'usage
- Déployer des logiciels de suivi des consommations (ENEDIS et ENERCOMPIL)

### PRODUCTION

- Produire pour autoconsommer/Autoconsommer collectivement
- Mettre en place groupements d'achats et plan d'approvisionnement (bois)



# Projet de territoire

## ÉNERGIE



- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>

### ACTIONS en investissement

- Accompagner les communes volontaires dans leur **neutralité carbone (CEP)**
- Accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de leur installation de chaleur renouvelable : mise en place d'un avenant CCR d'une durée de 1 an :
  - ✓ 7 nouveaux projets
  - ✓ 111 % de l'objectif de départ (+ 360MWh/an)
  - ✓ 860 000 € de financement ADEME supplémentaire
  - ✓ inversion du rapport fossile/ENR pour 2025 (changement chaudière fuel par bois)
- **Mettre en place d'un outil de suivi et de mesure** de la stratégie Air-Energie-Climat
- **Participer à la création d'un réseau de chaleur porté par la ville de Crest (pour le gymnase Soubeyran)**

# Projet de territoire



## ÉNERGIE

- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Augmenter la production d'ENR Locales

### ACTIONS en fonctionnement

- Accompagner des communes (création de poste AMI PV)
  - ✓ A la définition des **ZAER : débat et rendu**
  - ✓ A la mise en œuvre d'une stratégie de neutralité électrique
- Mettre en place de l'autoconsommation collective patrimoniale
- Opportunité de **projets éoliens structurants (grands et moyens)**
- Accompagner les porteurs de projets structurants : privés/publics
- Création d'**outils administratifs, juridiques et financiers** liés au développement des ENR
- **Optimiser** la production

### ACTIONS en investissement

- Couverture PV des terrains de tennis à Crest par la création d'une autorisation de programme sur 2 ans d'un montant global estimé de 250 000 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les terrains de tennis qui seront couverts à Crest
- 2 Etudes structures pour analyse fine de futurs gisements en PV

# PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE



# Contexte du pôle PEEJ

- Fort partenariat avec la CAF et portage de la **nouvelle CTG et de ses 7 groupes thématiques**, permettant d'initier les partenariats en positionnant la CCCPS au cœur des process décisionnels et organisationnels.
- **Très bon taux de couverture en accueil des 0-3 ans : 69 % sur la CCCPS (contre 60 % en Drôme et 59 % au national). Mais un volume d'assistants maternels en baisse constante.**
- La création d'ALSH dans les nouveaux locaux et la reprise en régie permettra d'atteindre un taux de 10 % sur les 2 tranches.
- Structuration des accueils 11-14 et 14-17 ans à poursuivre pour répondre au mieux aux attentes de ces publics, notamment les 11-14 ans.



# Contexte du pôle PEEJ

- Des actions de soutien à la parentalité présentes en nombre sur le territoire. Un RPE clairement identifié.
- Mutation du Portail familles pour rendre les inscriptions en ligne.



# Projet de territoire

PEEJ



- **AMBITION** : Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur de notre projet en coopération avec les acteurs du territoire

## ACTIONS en fonctionnement

- Création d'évènements type « Semaine de la jeunesse » pour toutes les tranches d'âges
- Poursuivre l'action « coup de pouce BAFA » en proposant une session d'approfondissement
- Refonte de la grille tarifaire de l'ALSH Ste Euphémie
- Réflexion sur l'évolution de l'accueil 11-14 ans

## ACTIONS en investissement

- Améliorer le confort d'été dans les structures
- Etude sur la création d'une véranda à l'ALSH Ste Euphémie pour permettre d'accueillir les enfants pendant le temps repas
- Réaménagement de la cuisine de la crèche à Aouste

# ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

# Contexte Équipements sportifs et culturels

- Le contexte général de l'énergie et les ambitions de la CCCPS en matière d'économie d'énergie imposent au service de continuer à réduire la dépense énergétique des équipements de la CCCPS.
- Un investissement régulier sur l'ensemble des équipements est nécessaire afin de préserver la qualité des équipements et améliorer le confort pour les usagers.



# Projet de territoire

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS



- **AMBITION** : Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Poursuivre la réhabilitation des équipements sportifs et développer des équipements intercommunaux éco-responsables, suffisants et de qualité

### ACTIONS en investissement

- Étude et aménagement de 2 terrains de tennis couverts à Crest équipés de panneaux photovoltaïques à Crest (sur 2024/25)
- Relamping des équipements sportifs : Tennis à Crest - Gymnase à Piégros La Clastre 2024
- Étude sur une extension du club house du Tennis à Aouste sur Sye
- Travaux liés à l'épisode de grêle

# COMMUNICATION

# Contexte Communication

En 2023, l'intercommunalité a démarré un gros chantier : la refonte de son site internet afin d'apporter davantage d'accessibilité au service public en Cœur de Drôme en modernisant les pratiques. (*mise en ligne fin-février 2024*).

En 2024, l'objectif est d'impulser un changement de comportement pour préserver un Cœur de Drôme désirable.

Pour atteindre les objectifs de réduction de consommation matière et de sobriété, il est nécessaire de tendre vers un changement de paradigme.

Il est donc proposé d'entamer une réflexion autour d'une stratégie de communication afin de mettre en lumière l'importance du changement de comportement dans une transition sociétale sur l'ensemble des services proposés par l'intercommunalité.



**Le paradigme, c'est la façon dont on se représente son environnement, mais derrière ce concept il y a une réalité : notre propre représentation du monde n'est pas universelle.**



# Projet de territoire

## COMMUNICATION



- **AMBITION** : Faire de la participation, de la coopération et du co-développement nos modes d'action.
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Amplifier l'information et notre communication en direction des habitants

### ACTIONS en fonctionnement

- Entamer une réflexion autour d'une stratégie de communication qui impulse un changement de paradigme afin de changer durablement les pratiques de consommation sur le territoire dans le but de devenir un territoire sobre et zéro-déchet.
- Avec l'appui d'une formation réaliser des vidéos en interne, afin de mettre en lumière les opportunités, les bonnes pratiques qui s'offrent à tout un chacun pour passer à l'action.

# Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

# Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

2023 – 2026 en € HT

## Equipements sportifs

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
Stade Johan HAMEL	remplacement moquette Estim 632 000€	632 000	632 000	505 600						
Vestiaire Foot Rugby Crest	Remplacement chaufferie	100 000	100 000	80 000						
	Travaux 2026	1 200 000							1 200 000	960 000
Piscine	Etude d'opportunité 2023 puis programme txv 2024-2025 (Filtration- débordement-récupération eau-plage)	10 000					10 000	2 500		
	Accessibilité+Traitement eau de vidange	20 000			20 000	14 000				
Gymnase Soubeyran	Remplacement chaufferie	200 000					200 000	140 000		
Tennis Crest	Couverture de 2 terrains de tennis (Etude 24 et txv 25)	535 000			25 000	20 000	510 000	408 000		
	Centrale PV sur courts couverts	250 000					250 000	-		
Salle d'armes de Crest	Renovation de la salle et remise en service système de comptage	82 000							82 000	65 600
Terrain Aouste	Extension club house tennis Aouste (etude 2024-txv 2025)	67 000			7 000	5 600	60 000	48 000		
Salle de tennis de table	Rénovation énergétique + sol sportif	210 000							210 000	161 700
Eclairage équipements sportifs	APCP pour la reprise des éclairages des site de la CCCPS (2024: Tennis Crest- gymnase Piégros) (2025: Rugby Crest- Ping-Pong Mirabel)	90 000			42 000	33 600	48 000			
Boulodrome	Etude structure	4 167			4 167	-				
	Mise en œuvre centrale PV	-								
Gymnase Piégros	Etude structure	2 500			2 500	-				
	Mise en œuvre centrale PV	-								

# Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

2023 – 2026 en € HT

## Equipements économiques

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
Espace Louise Vallon-Harmonie-BIE	Programme futur des BIE à prévoir	10 000			10 000					

## Equipements sociaux

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
ALSH la Régie	Projet régie	250 000	30 000	24 000						
ALSH	Etude puis tvx Création pièce supplémentaire ALSH le BAS	130 000			10 000	6 000	120 000	72 000		
Crèche les Tchoupinets	ETUDE ARCHI PROJET	3 000	3 000	2 400						
	TVX SUITE ETUDE	30 000			30 000	24 000				
Achat 1 Maison MAM	150m2 minimum avec jardin y compris tvx d'aménagement	250 000							250 000	
Crèche SAILLANS	MOE+TVX	545 156	54 516	43 612	436 125	348 900	54 516	43 612		
ALSH SAILLANS	MOE+TVX	328 264	32 826	26 261	262 611	210 089	32 826	26 261		

# Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

2023 – 2026 en € HT

## Aménagement du territoire

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
AGDV	Mise en œuvre de 7 sanitaires préfa	30 000	30 000	7 500						
	Projet selon schéma dépt (à définir)	220 000			10 000		200 000	99 000		

## Equipements et matériels – service déchets

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
Equipements vélos	Dans le cadre du SDC (Total sur 2 ans 300 000€ TTC)	250 000	150 000		191 093	152 874				
Vélodrome	Etudes MOE + hydraulique	15 000			15 000					
	Passage RD93 Saillans	XXX			À définir		A définir		A définir	
Colonnes renouvellement	Achats colonnes OM/TRI sur l'ensemble du territoire	30 000	10 000		10 000		10 000			
Etude déchetterie économie circulaire	Etude globale	60 000			60 000	30 000				
	Exécution programme tvx Aouste									
	Exécution programme tvx Crest									
	Exécution programme tvx Saillans									
Gestion Biodéchets	Etudes	20 000			20 000	10 000				
	Déploiement									
Nouvelle BOM	Achat d'une nouvelle BOM pour remplacement RENAULT	330 000							330 000	100 000
Remorque pour bennes	Achat d'une remorque pour le transport de bennes	15 000	15 000							
Fourgon benne Espaces Verts	Remplacement du Nissan (estim 7k€) des petites communes, qui prendrait le Mercedes et nouveau véhicule pour les EV	40 000					40 000	7 000		

# Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

2023 – 2026 en € HT

## Equipements et matériels – service déchets

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
Renouvellement flotte VAE	Achat de 6 VAE	12 500			12 500	10 000				
Véhicule de service électrique	Remplacement véhicules	45 000							45 000	

## Equipements administratifs

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
Siège de la CCCPS	Chaufferie bois (Etude 5k€-Txv 130k€)	135 000	135 000	94 500						
	Aménagements extérieurs	70 000							70 000	
	Isolation Algeco blanc	10 000	10 000							
	Isolation Siège	50 000			50 000	40 000				

## TOTAL

Bâtiment	Description	TOTAL	2023		2024		2025		2026	
			Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
	TOTAUX	6 281 587	1 202 342	783 874	1 217 996	905 063	1 535 342	846 374	2 187 000	1 287 300

## MOT DU PRESIDENT



Le ROB 2024 du cœur de Drôme a été élaboré afin de maintenir les services proposés à la population mais aussi en développer de nouveau pour répondre aux défis de demain.

Le Président vous propose de ne pas augmenter les impôts, c'est donc dans une logique de priorisation des actions que la communauté de communes va organiser son budget. Par conséquent, parmi les propositions inscrites dans ce ROB un choix sera opéré si le budget ne permet pas d'absorber l'ensemble des actions proposées.



# Merci de votre attention



Février 2024



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE